

ECOLE Saint-Jean XXIII
100, rue Chanoine Bouisson
83200 TOULON

TEL. : 04 94 24 13 73
TEL. : 06 26 62 09 44
secretariat.stjean23@gmail.com

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans l'établissement pour l'année scolaire 2025/2026
Le secrétariat se tient à votre disposition jusqu'au 11 juillet 2025 et réouvrira lundi 25 août 2025.

Informations importantes concernant la rentrée scolaire :

*** Jours de rentrée pour la Maternelle Petite Section :** Ils se diviseront sur 2 matinées :
-lundi 1 septembre : 8h30 – 10h : groupe 1 10h – 11h30 : groupe 2
-mardi 2 septembre : 8h30 - 10h : groupe 3 10h - 11h30 : groupe 4
(Se référer à la liste des groupes sur le site de l'école)

*** Jours de rentrée pour les Maternelles Moyenne et Grande sections :**
- lundi 1 septembre : 8H30 – 11h 30 : groupe 1 13h 30 – 16 h : groupe 2
(Se référer à la liste sur le site de l'école)

*** Horaires**

Matin : 8h15/ 11h30 – Les portes ouvrent à 8h00
Après-midi : 13h00/16h00 – Les portes ouvrent à 12h50

*** La restauration**
- Dès le lundi 1 septembre pour les classes d'élémentaires.
- Dès le mardi 2 septembre pour les MMS et MGS.
- Dès le jeudi 4 septembre pour les MPS.

*** Le périscolaire**
- Dès le lundi 1 septembre pour les classes d'élémentaires.
- Dès le 2 septembre pour les 2 maternelles MMS et MGS
- Dès le jeudi 4 septembre pour les MPS.

*** Règlement des frais.**

Ils seront à régler après réception de la facture (voir échéancier de prélèvement) :
- soit par chèque à l'ordre OGEC Saint Jean XXIII, à la date figurant sur la facture. (Voir échéancier)
- soit en espèces à remettre au secrétariat pendant les heures d'ouverture, il vous sera remis un reçu.
Les inscriptions au périscolaire et à la restauration se font obligatoirement pour le trimestre.
Toute demande de modification doit se faire par écrit.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous faites l'honneur de nous accorder.
Je vous assure de mon entier dévouement.